

Blois, le 10 janvier 2022

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 10 JANVIER 2022

Réunis ce lundi 10 janvier en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à l'aménagement du territoire et à la politique culturelle. Les 27 dossiers présentés ont été votés à l'unanimité par l'assemblée départementale.

SOLIDARITÉS

Règlement départemental d'aide sociale

Il a été décidé la révision totale du règlement départemental d'aide sociale afin de renforcer la visibilité de la politique départementale en la matière (le précédent règlement datant de 2014). Ce règlement est en ligne sur le site internet de l'institution.

Attractivité des métiers de la santé sur le territoire

Face aux risques de désertification médicale, le département apporte son aide à la formation d'internes en médecine générale lors de leur stage. **Une allocation d'un montant de 1 200 €** est versée à cinq étudiants effectuant un stage de six mois en Loir-et-Cher.

Aide au foyer des jeunes travailleurs

Une subvention de 29 640 € a été attribuée à l'association la MAJO de Romorantin-Lanthenay pour financer l'accompagnement socio-éducatif des jeunes accueillis au foyer des jeunes travailleurs.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Réseau routier départemental

Le maintien en bon état du réseau routier départemental est une priorité pour la collectivité. Profitant des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable engagés par la communauté d'agglomération Territoires Vendômois sur la route départementale n°9 de la commune de Savigny-sur-Braye, le conseil départemental a décidé la réfection de ce tronçon.

Une convention de maîtrise d'ouvrage unique avec la communauté d'agglomération Territoires Vendômois a été établie. **Le département participe à hauteur de 37 813 € soit 50 % du montant des travaux** comprenant la reprise de la chaussée et du tapis d'enrobés.

Aide au maintien de commerce

Afin de maintenir les commerces en centre-bourg, le conseil départemental alloue **une aide de 25 000 € à la commune de Châtillon-sur-Cher** pour la réhabilitation et la réouverture de la boulangerie au titre de la solidarité territoriale.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

suivez-nous sur :
departement41



POLITIQUE CULTURELLE

Développement du réseau de lecture publique

Le département a pour volonté de développer le réseau de lecture publique sur l'ensemble de son territoire. Dans ce cadre, **une aide de 1 117 € a été allouée à la commune de Neung-sur-Beuvron pour l'acquisition d'équipement mobilier destiné à la bibliothèque municipale. Une aide de 1 000 € a également été octroyée à la commune de Faverolles-sur-Cher pour la mise en place d'un spectacle.**

Patrimoine architectural

Une subvention de 121 453 € est versée à la ville de Vendôme pour les travaux de restauration de la tour de Poitiers, de l'ancien châtelet, des murs et des tours des fronts nord et sud de l'ancien château de Vendôme, classé au titre des monuments historiques.

Aide à l'équipement culturel

Le département octroie **une aide de 8 265 € à l'association du cinéma cantonal de Montrichard** pour le remplacement des fauteuils et du revêtement de sol de la salle de cinéma Le Régent à Montrichard-Val de Cher.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Conseil départemental de Loir-et-Cher
dircom@departement41.fr - 02 54 58 41 12

suivez-nous sur :
departement41

